



GUIDE FINANCEMENT

PIÈCES & SERVICE

2025

SOMMAIRE

1. FINANCEMENT PIÈCES & MAIN D'ŒUVRE	3
2. LES OFFRES	3
3. LES AVANTAGES	5
4. PROCÉDURE	6
5. GUIDE DU CONTRAT DE PRÊT AGILOR.....	7
6. GUIDE	10

1. FINANCEMENT PIÈCES & MAIN D'ŒUVRE



Offre

Financement du client final en crédit de 1 an, 2 ans ou 3 ans à taux **0%** pour les pièces Case IH et main d'œuvre.



Validité

Du 1er janvier au 31 décembre 2025



Conditions

Offres soumises à conditions. Offres réservées exclusivement aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles et concernant uniquement les pièces Case IH, les produits d'agriculture de précision neufs Case IH, et la main-d'œuvre vendus par les concessionnaires Case IH participant à l'opération. Sous réserve de l'accord de crédit de votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, organisme prêteur. Offres valables jusqu'au 31/12/2025. Offres également disponibles avec remboursements mensuels, trimestriels et semestriels.

2. LES OFFRES



Pièces de marque CASE IH & main d'œuvre, pour un montant minimum de 1000€ TTC.

Financement à hauteur de 100 % du TTC.

Barèmes:

Annuel	CNH CIH R PIECES 2025 01 A
Semestriel	CNH CIH R PIECES 2025 01 S
Trimestriel	CNH CIH R PIECES 2025 01 T
Mensuel	CNH CIH R PIECES 2025 01 M



Conditions

Taux nominal de 0% (hors frais de dossier et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable sur 1 an avec possibilité de reporter l'échéance annuelle jusqu'à 12 mois de la facturation pour un montant minimum financé de 1 000 € TTC. Frais de dossier 100€.



Pièces de marque CASE IH et main d'œuvre, pour un montant minimum de 5000 € HT. Valable uniquement pour les grosses réparations, amortissables sur deux ou trois ans.

Barèmes :

Annuel	CNH CIH R PIECES 2025 01 REPARATIONS A
Semestriel	CNH CIH R PIECES 2025 01 REPARATIONS S
Trimestriel	CNH CIH R PIECES 2025 01 REPARATIONS T
Mensuel	CNH CIH R PIECES 2025 01 REPARATIONS M



Conditions

Taux nominal annuel de 0% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un prêt amortissable avec 2 échéances dont la première à la facturation. Frais de dossier 150€.



Equipement d'agriculture de précision CASE IH, pour un montant minimum de 10 000€ HT. Offre réservée au financement de systèmes et outils d'agriculture de précision CASE IH et RAVEN (hors abonnement)

Barèmes :

Annuel	CNH CIH R PIECES 2025 01 AGRICULTURE DE PRECISION A
Semestriel	CNH CIH R PIECES 2025 01 AGRICULTURE DE PRECISION S
Trimestriel	CNH CIH R PIECES 2025 01 AGRICULTURE DE PRECISION T
Mensuel	CNH CIH R PIECES 2025 01 AGRICULTURE DE PRECISION M



Conditions

Taux nominal de 0% (hors frais de dossier et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable sur 3 ans avec une 1ère échéance à la facturation, pour un montant minimum financé de 10 000 € HT. Frais de dossier 150€.

3. LES AVANTAGES



Pour le concessionnaire

Grâce au financement à 0%, vous serez en mesure de vendre **plus de pièces et de services** :

- ⇒ Une offre de financement **très attractive**, pour vous aider à vendre des pièces, et ainsi fidéliser vos clients.
- ⇒ Les intérêts sont **pris en charge par CNH Parts & Service**.



Pour le client

Il s'agit d'une solution de financement très attractive lors d'une commande de pièces ou d'une réparation importante :

- ⇒ **Taux d'intérêt : 0% *** (hors frais de dossier et assurance facultative)
- ⇒ Facilite la gestion de sa trésorerie, grâce à un **financement en crédit sur 1 an, 2 ans ou 3 ans**.

4. PROCÉDURE

Étape 1

Indications à faire obligatoirement figurer sur la facture client

- Références CNH
- Le modèle précis de la machine ou tracteur concerné
- Si utilisation d'huile, indiquer la marque

Étape 2

Signature du contrat

- Après confirmation de la commande par le client, établir un contrat de prêt Agilor du montant à financer.
- Envoi du contrat à la Caisse de Crédit Agricole

Étape 3

Acceptation du crédit

- Sous 48 heures : décision de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.
- Envoi de la décision au concessionnaire et au client.

Étape 4

Livraison et paiement

- Après livraison des pièces ou réparation, le concessionnaire envoie une copie de la facture finale à la Caisse de Crédit Agricole.

IMPORTANT : si le montant de la facture finale est supérieur au montant du devis (sur lequel la demande de financement a été faite), le concessionnaire doit se rapprocher de sa Caisse Régionale de Crédit Agricole afin d'apporter les modifications nécessaires au dossier.

- Dans un délai de 5 jour(s) à compter de la date de réception de la facture, la Caisse de Crédit Agricole envoie les fonds à IC Financial Services.
- Les fonds sont alors reversés au concessionnaire par virement.
- Le client reçoit un tableau d'amortissement du prêt.
- Le concessionnaire se doit d'adresser une copie de la facture (en indiquant le numéro de dossier Agilor correspondant) dans les **15 jours** suivant la réalisation du dossier à :

➤ Baptiste LECLERE baptiste.leclere@cnh.com

En cas de non-respect de ce délai, la participation correspondante sera refacturée à la concession.

- Nous vous rappelons que dans le cas où des Pièces d'autres marques, ou que de l'huile autre que de la marque Petronas AKCELA, seraient financées avec l'offre de financement CNH Capital, la participation correspondante sera refacturée à la concession.

5. GUIDE DU CONTRAT DE PRÊT AGILOR

Il s'agit d'un contrat de prêt, aussi, nous vous demandons la plus grande rigueur dans sa rédaction :

- **Aucune surcharge ni rature** (c'est un contrat). Pour une bonne duplication de tous les feuillets, il est préférable de remplir le dossier avec un stylo à bille en appuyant son écriture.
- Un dossier bien renseigné est une assurance de rapidité dans la décision et la mise à disposition des fonds, apportant satisfaction à tous.
- **Les cases grisées ne sont pas à remplir par le vendeur**

VENDEUR/CONCESSIONNAIRE

RAISON SOCIALE (CACHET) & ADRESSE
à compléter avec vos coordonnées.

RIB
il est inutile de compléter le RIB car **les crédits sont versés au constructeur.**

EMPRUNTEUR(S)

MONSIEUR, MADAME, OU SOCIETE
à cocher / Adresse ; Agence de : à compléter.

N° DE COMPTE
c'est le numéro de compte CRÉDIT AGRICOLE de l'acheteur.

INVESTISSEMENT À FINANCER

Indiquer qu'il s'agit de
PIECES ET MAIN D'ŒUVRE en face de
"Type de matériel".

Indiquer la date prévue de
l'intervention ou de la livraison.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PRÊT

- **Crédit** : cocher la case "CREDIT INTEGRE CONSTRUCTEUR".
- Indiquer le numéro de barème commençant par : **CNH CIH R PIECES 2025**
Ce numéro est **obligatoire**.
- **Montant du prêt** : indiquer le montant à financer.
- **Périodicité** : cocher la périodicité choisie par le client.
- **Taux d'intérêt fixe** : indiquer 0 %.

- **Nombre d'échéances :**
 - 1 échéance pour un prêt annuel
 - 2 échéances pour un prêt semestriel
 - 4 échéances pour un prêt trimestriel
 - 12 échéances pour un prêt mensuel
- **Échéances :**

Pour un prêt de 1 000 euros avec remboursement annuel, **il faut indiquer** uniquement la première **échéance** ainsi que le **délai en nombre de mois entre la date de facturation et la date de première échéance (maximum 12 mois en annuel)**.

Pour des prêts à remboursement mensuel, trimestriel ou semestriel, il faut indiquer la première échéance, les échéances suivantes et le délai entre la date de facturation et la date de première échéance.

- **A.D.I.** : 0,48 % annuel sur capital initial indiquer le nom et le prénom de l'assuré, sa date de naissance et demander lui de signer dans le tableau
- **Paie**ment : cocher "constructeur"

SIGNATURES

- **Lieu et date** : à renseigner (obligatoire)
- **Cachet de l'entreprise et signature du vendeur** : signature du vendeur à apposer sur le premier feuillet et cachet sur les 4 feuillets.
- **Nom du vendeur** : à renseigner (s'il y a lieu).
- **Signature du ou des emprunteur(s)** : la signature est obligatoire.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de

(ci-après dénommée le Prêteur)



DEMANDE DE PRÊT(S)

Compléter cette partie avec les coordonnées de la concession

DÉNOMINATION SOCIALE :
SIREN :
ADRESSE :

VENDEUR / CONCESSIONNAIRE

EMPRUNTEUR

Monsieur ☐ Madame ☐ Société ☐

Tél. Indiquer ici les coordonnées du client

ADRESSE :

Si Société, représentée par :

SIREN :

IBAN (International Bank Account Number) :

BIC (Bank Identification Code) :

Indiquer le N° du barème choisi

INVESTISSEMENT À FINANCER

Prix du matériel HT euros Neuf ☐ Occasion ☐
Si occasion ? Année :

Date prévisionnelle de livraison :

Joindre le ou les bon(s) de commande.

Indiquer :
Financement de prêt
pièces et main
d'œuvre
Indiquer la date
de livraison ou
de facturation
pour une
réparation

Si vous utilisez
un barème
Pièces, cochez
cette case

Renseigner le
montant HT à
financer par
le client

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PRÊT PRINCIPAL (ci-après aussi le Prêt Matériel)

CRÉDIT INTÉGRÉ CONSTRUCTEUR ☐

CRÉDIT CONCESSIONNAIRE/VENDEUR ☐

N° DE BARÈME :

au Vendeur/Concessionnaire ☐ au Constructeur ☐

Paie ment après réception de l'avis de livraison. Mise à disposition des fonds par le Prêteur :

MONTANT DU PRÊT : euros

Périodicité :

Mensuelle ☐ Semestrielle ☐

Trimestrielle ☐ Annuelle ☐

Taux d'intérêt fixe : %

Le Taux Effectif Global (TEG) applicable sera indiqué dans la Lettre d'Offre de Prêt si la présente Demande de Prêt(s) est acceptée par le Prêteur.

Nombre d'échéances : Durée du prêt : mois

* Le montant de la 1^{re} échéance est susceptible d'être modifié en fonction de la date de livraison effective du matériel.

ÉCHÉANCE(S)	mois	année	MONTANT (en euros)
1 ^{re} (*)			
Suivante (s)			

Si vous
utilisez un
barème
Pièces, cochez
cette case

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PRÊT TVA

CRÉDIT INTÉGRÉ CONSTRUCTEUR ☐

CRÉDIT CONCESSIONNAIRE / VENDEUR ☐

N° DE BARÈME :

au Vendeur/Concessionnaire ☐ au Constructeur ☐

Paie ment après réception de l'avis de livraison. Mise à disposition des fonds par le Prêteur :

MONTANT DU PRÊT TVA : euros Taux d'intérêt fixe : %

Durée du prêt : mois Date de remboursement (mois année) :

Montant de l'échéance en capital et intérêts : (susceptible de varier en fonction de la date de livraison effective du matériel)

Le Taux Effectif Global (TEG) applicable sera indiqué dans la Lettre d'Offre de Prêt si la présente Demande de Prêt(s) est acceptée par le Prêteur.

Renseigner le
montant des
échéances
conformément
au barème choisi

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Assurance emprunteur (cf. article 8 des conditions générales)

Pour chaque prêt ≤ 100 000 € et/ou durée maximum ≤ 120 mois, complétez le tableau ci-contre et la demande d'adhésion à l'assurance qui figure dans ce document. Taux annuel : 0,48 % sur capital emprunté.

Pour tout Prêt > 100 000 € et/ou durée > 120 mois ou au-delà de 65 ans, les informations déclarées ci-contre n'ont pas de valeur de souscription à l'ADI, la demande d'adhésion à l'assurance s'effectuera sur un contrat distinct (cf. conditions d'assurance spécifiques énoncées au verso à l'article 8).

* Par défaut, si elle n'est pas indiquée, la quotité d'assurance est répartie à parts égales entre les candidats à l'assurance désignés ci-après.

Nom et prénom de(s) candidat(s)	Date de naissance	Quotité*
		%
		%
		%
		%

Désignation des prêt
Prêt principal OUI ☐ NON ☐
Prêt TVA OUI ☐ NON ☐

SIGNATURES

Je reconnais avoir reçu, lu et pris connaissance de la clause Informatique, Fichiers et Libertés et Secret professionnel dont le texte intégral figure à l'article 13 des conditions générales du contrat de prêt. J'autorise expressément la banque à communiquer des informations me concernant dans les conditions prévues à l'article précité, aux tiers visés, notamment pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires ou pour la réalisation des prestations. J'accepte également que mes données soient utilisées à des fins de prospection commerciale par voie postale et téléphonique par la banque, par le concessionnaire et le constructeur du matériel lorsqu'il participe au financement, ainsi que par les partenaires commerciaux. ☐ Oui ☐ Non

L'exercice de mes droits prévus par la loi et définis à l'article 13 susvisé s'exercera sur simple demande de ma part adressée au service client de la banque.

Fait à Le

LE VENDEUR / CONCESSIONNAIRE

déclare exacts les renseignements relatifs au matériel, au(x) Prêt(s) sollicité(s) et à l'emprunteur figurant ci-dessus et confirme que les conditions du (des) Prêt(s) sont conformes au(x) barème(s) désigné(s) ci-dessus. Le vendeur / concessionnaire certifie qu'il bénéficie d'une réserve de propriété sur le matériel financé au moyen du Prêt Matériel et déclare à cet instant subroger le Prêteur dans le bénéfice de ladite réserve de propriété (conformément à l'article 7 des conditions générales annexées dont il accepte les termes).

Avec l'accord de l'emprunteur, il demande au Prêteur de verser le montant du prêt au compte du constructeur, premier vendeur, afin de lui régler le prix qu'il lui doit de l'investissement à financer ci-dessus (rayer ce paragraphe le cas échéant).

Nom du Vendeur :

L'EMPRUNTEUR

sollicite un Prêt Matériel et, le cas échéant un Prêt TVA, présentant les caractéristiques figurant ci-dessus après avoir reçu, pris connaissance et accepté les conditions générales du contrat de prêt figurant au verso, lesquelles lui seront applicables dans le cas où le Prêteur accepterait de consentir le(s) prêt(s) sollicité(s). Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information sur l'assurance. Il accepte que le Prêteur soit subrogé dans le bénéfice de la réserve de propriété bénéficiant au vendeur / concessionnaire qui sera maintenue jusqu'au complet remboursement du Prêt matériel.

CACHET ET SIGNATURE
DU VENDEUR/CONCESSIONNAIRE

CACHET ET SIGNATURE
DU PRÊTEUR

SIGNATURE
DU (OU DES) EMPRUNTEUR(S)

Cachet et
signature du
vendeur

Signature du
client

6. GUIDE



Code barème : CNH CIH R PIECES 2025 01

Type de barème : Constructeur
Etat matériels : Neuf
Date de validité : du 01/01/2025 au 31/01/2025
Taux de base du prêt : 3,70%
Objet(s) financé(s) : REPARATIONS, PIECES ET MAIN D'OEUVRE

Référence du barème, à indiquer dans la demande de financement

Périodicité du barème

Taux de part. du concessionnaire : 0,00%
Barème pour un prêt de : 10 000€
Périodicité des échéances : Annuelle
Commentaire : Toute main d'oeuvre d'un concessionnaire Case IH et pièces neuves Case IH d'un montant minimal de 1 000 euros. Financement à hauteur de 100 % du TTC.

Indique les conditions de l'offre

Indique les dates de validité de l'offre

1ère échéance à													
Année (Échéances)	Légende	1 Mois	2 Mois	3 Mois	4 Mois	5 Mois	6 Mois	7 Mois	8 Mois	9 Mois	10 Mois	11 Mois	12 Mois
1 année(s)	1ère échéance (€)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Ech. suivantes (€)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Taux Client (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Année (Échéances)	Légende	Décalage en mois de la première échéance de remboursement											
		0 Mois	1 Mois	2 Mois	3 Mois	4 Mois	5 Mois	6 Mois	7 Mois	8 Mois	9 Mois	10 Mois	11 Mois
1 année(s) (1)	1ère échéance (€)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Ech. Suivantes (€)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Taux client (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Année (Échéances)	Légende	Décalage en mois de la première échéance de remboursement											
		12 Mois											
1 année(s) (1)	1ère échéance (€)							10 000					
	Ech. Suivantes (€)							0					
	Taux client (%)							0					

Coefficient pour 10.000€ de la 1ère échéance de remboursement

Coefficient pour 10.000€ des échéances de remboursement suivantes

Décalage de la 1ère échéance de remboursement par rapport à la date de facturation